



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>1066</b>	De <b>M. Jean-Luc Lagleize</b> ( Mouvement Démocrate et apparentés - Haute-Garonne )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Sports		<b>Ministère attributaire</b> > Sports
<b>Rubrique</b> >sports	<b>Tête d'analyse</b> >Coupe du monde de rugby à XV 2023	<b>Analyse</b> > Coupe du monde de rugby à XV 2023.
Question publiée au JO le : <b>12/09/2017</b> Réponse publiée au JO le : <b>07/11/2017</b> page : <b>5440</b>		

### Texte de la question

M. Jean-Luc Lagleize appelle l'attention de Mme la ministre des sports sur la candidature de la France à la coupe du monde de rugby à XV 2023. Alors que la candidature « Paris 2024 » à l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de 2024 jouit d'une visibilité médiatique et d'un engouement populaire importants, la candidature de la France à la coupe du monde de rugby à XV 2023 ne semble pas connaître les mêmes retombées. L'annonce du pays organisateur aura pourtant lieu sous peu, le 15 novembre 2017, et il est indispensable de faire valoir, au niveau national et international, la candidature française face à celles de l'Afrique du Sud et de l'Irlande. La France a déjà organisé la compétition avec succès en 2007 et possède des stades modernes grâce aux constructions et rénovations réalisées pour organiser le championnat d'Europe UEFA de football masculin 2016. Il souhaite donc connaître la position du Gouvernement sur ce dossier.

### Texte de la réponse

Un siècle après les Jeux de 1924, le comité international olympique (CIO) a choisi de confier à Paris et à la France l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de 2024. Cette marque de confiance apportée par le CIO doit se traduire par une organisation sans faille de jeux extraordinaires, festifs, et exemplaires que ce soit en matière de maîtrise budgétaire, d'impact environnemental et social, et de sécurité. A moins de 15 jours d'intervalle, le Gouvernement français, représenté par Madame la ministre des sports, a activement participé, aux côtés de l'équipe du président de la fédération française de rugby, à la présentation de la candidature de la France à Londres pour l'obtention de la Coupe du Monde 2023. Le soutien de l'Etat français à cette candidature s'est également traduit par les garanties financières apportées à hauteur de 171 millions d'euros (150 millions de livres sterling), garanties supérieures à celles attendues par la fédération internationale World Rugby. Cette candidature s'inscrit dans la stratégie d'accueillir de grands événements sur le territoire français et est bien complémentaire à l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de 2024.